

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bastide

Lundi 3 juin 2024, à 18h30

Salle polyvalente Marie de Gournay, rue des Osiers



Étaient présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Françoise Frémy, Maire-adjointe du quartier Bastide
- Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué en charge du zéro déchet de la propreté
- Camille Choplin, Adjointe au Maire chargée de la vie associative
- Tiphaine Ardouin, Adjointe au maire en charge de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Laurent Guillemain, Adjoint au maire en charge du cycle et de l'économie de la ressource en eau et des relations avec les cultes
- Sandrine Jacotot, Adjointe au maire en charge des commerces, des marchés et des animations de proximité.
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire en charge de la nature en ville et des quartier apaisés
- Harmonie Lecerf Meunier, Adjointe au Maire chargée de l'accès aux droits, des solidarités et des seniors
- Eve Demange, Conseillère municipale déléguée
- Matthieu Mangin, Conseiller municipal délégué
- Cynthia Deville, Directrice de la vie associative, de l'enfance et de la jeunesse, Sadia Hadj Abdelkader, responsable de service, service vie associative, mairie de Bordeaux
- Direction de la gestion de l'espace public, Bordeaux Métropole
- Direction du Pôle Territorial, Bordeaux Métropole
- Maryline Baron, Secrétaire Générale, Mairie de quartier Bastide
- Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente, mairie de Bordeaux

100 habitant.e.s

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :
<https://youtu.be/OGWBqKaUYY8>

Mot d'accueil

Françoise Frémy

Maire-adjointe du quartier Bastide

Françoise Frémy remercie les personnes présentes et leur souhaite la bienvenue. A la présentation du plan propreté à l'échelle de la ville suivra la discussion du sujet choisi par les habitants : la vie associative.

Introduction

Pierre Hurmic

Maire de Bordeaux

Pierre Hurmic souhaite la bienvenue aux habitants de ce quartier en plein essor, ancien et typique, auquel sont attachés les Bordelaises et les Bordelais. Bastide est confronté à de nouveaux défis et se rapproche du centre-ville.

Brazza, Deschamps, Souys, Niel et Benauges sont autant de secteurs qui font la beauté du grand quartier de Bastide. Bordeaux, comme d'autres villes qui se densifient et s'embellissent, rencontre des difficultés urbaines de la vie quotidienne. Ce conseil de quartier est l'occasion de discuter des sources de mécontentement. Néanmoins, les repas de quartier organisés le vendredi 31 mai ont montré que l'on peut vivre heureux à Bordeaux.

Les Bastidiens et les Bastidiennes peuvent compter sur les élus pour améliorer le quotidien des Bordelaises et Bordelais.

La propreté en ville et dans votre quartier

Jean-Baptiste Thony

Conseiller municipal délégué en charge du zéro déchet et de la propreté

Jean-Baptiste Thony, conseiller municipal, est également conseiller métropolitain délégué à la propreté et travaille, dans le cadre de la feuille de route métropolitaine, sur un plan dédié à la ville de Bordeaux. La propreté étant l'affaire de toutes et tous, les contributions des habitants sont indispensables.

À Bordeaux, 240 agents sont mobilisés 7 jours sur 7 et presque 24 heures sur 24 pour assurer, avec le soutien de partenaires privés et d'insertion, la propreté de la ville.

En 2023, 10 500 tonnes de déchets ont été collectés et traités par la régie, dont 1000 tonnes d'encombrants et dépôts évacués sur le centre-ville. 165 tonnes de déchets ont été ramassés dans les corbeilles, et 11 000 interventions ont eu lieu pour constater des incivilités. La longueur totale des voies à nettoyer chaque semaine s'élève à 425 kilomètres.

Au sein du quartier Bastide, 16 agents de terrain et 2 encadrants disposent d'un équipement moderne : 6 balayeuses, 4 goupils, des camions-bennes et du petit matériel. Ils assurent le balayage mécanique (2557 m³ l'an dernier) et le lavage des trottoirs, vident les corbeilles (313 tonnes l'an dernier), prennent rendez-vous pour l'évacuation des encombrants (1186 rendez-vous l'an dernier pour 780 m³) et déchets verts (302 rendez-vous) et traitent les dépôts sauvages (985 m³ traités l'an dernier).

Le plan d'action propreté urbaine s'articule autour de trois axes : réduire, maîtriser et traiter. Des actions sont déjà engagées :

- Bornes à déchets alimentaires ;
- Déploiement du tri sur les quais ;
- Collecté séparée des mégots ;
- Étude comportementale sur la thématique des déjections canines ;
- Création d'une brigade anti-incivilités ;
- Étude sur le phénomène de vente à la sauvette ;
- Accompagnement des nettoyages citoyens.

Les habitants sont invités à échanger en groupes réduits et à faire part de leurs remarques.

Retrouvez les travaux en annexe

Mise en dialogue

▪ **Comment limiter les dépôts et les ordures ménagères sauvages ?**

« Il faut mettre en place des flyers renseignant sur la localisation des déchetteries. »

Jean-Baptiste Thony indique que la direction de la communication travaille à la création de flyers spécifiques à chaque quartier.

« Le service Allo Proximité ne passe pas dans certaines rues, notamment la rue des Queyries. »

« Nous proposons de consigner les déchets et d'obtenir une gratification après leur dépôt. »

« La mairie pourrait mettre en place un système de troc pour les déchets du quotidien »

Jean-Baptiste Thony reconnaît que la solution proposée pour la collecte des encombrants n'est pas satisfaisante. Bordeaux Métropole observe les solutions choisies par d'autres villes et réfléchit à l'opportunité de bennes à dates fixes. Concernant le troc, il existe depuis décembre une ressourcerie mobile sur l'hypercentre : l'élargissement de ce dispositif est envisagé.

▪ **Comment accompagner la propreté autour des espaces festifs et/ou très fréquentés ?**

« Il est scandaleux d'avoir laissé un squat s'installer au sein du parc des Berges. Il n'est plus possible d'accéder à ce lieu. Je demande à la Mairie d'agir. »

Harmonie Lecerf Meunier précise que la ville est tributaire de l'État, qui détient la compétence de gestion des sans-abris. La mairie a obtenu que l'État s'occupe de la résorption du campement, prioritaire pour la Métropole. Depuis février, les services sociaux, médiateurs et associations partenaires se sont rendus sur place pour établir un diagnostic. Il a été demandé aux personnes vivant sur le camp de se regrouper. La résorption devrait être complète d'ici septembre.

« Il existe un autre camp dans le quartier de Brazza, avec des incivilités et des comportements dangereux. Des personnes ont peur. Qu'est-il prévu sur cette question ? »

Harmonie Lecerf Meunier ajoute que la résorption des bidonvilles est un objectif pour la Métropole. Les moyens alloués à cet enjeu ont augmenté depuis trois ans.

« Des poubelles, des toilettes publiques et de la signalétique concernant les pique-niques doivent être ajoutées à l'espace public. »

« Des contenants spécifiques et amovibles peuvent être proposés en fonction des évènements »

« Les organisateurs de festivals doivent être sensibilisés à la gestion de l'espace public et des poubelles doivent être mises à disposition des jeunes »

▪ **Rues et trottoirs : comment éviter les petits déchets du quotidien et les déjections canines ?**

« Pourquoi ne pas imaginer de systématiser les aménagements ludiques de collecte de petits déchets ? »

Jean-Baptiste Thony explique qu'une personne formée aux sciences comportementales a été recrutée pour travailler sur ces outils ludiques. Il faut néanmoins prendre en compte les contraintes qui sont celles d'une ville classée.

« Les sanisettes pour chiens et caméras de surveillance régleraient de nombreux problèmes. »

Jean-Baptiste Thony indique que la ville a choisi de ne plus distribuer de sanisettes, les propriétaires de chiens étant responsables des déjections de leurs animaux. Concernant les caméras, la brigade anti-incivilités sera dotée des outils qui lui permettront de travailler.

« Il faut multiplier les points de ramassage et installer des corbeilles mieux dimensionnées. »

Jean-Baptiste Thony annonce que la ville sera soumise à l'obligation de tri dans l'espace public à compter de 2025. Le nombre et la disposition des corbeilles seront réévalués dans ce contexte.

« Que prévoit la mairie en termes de dératisation des trottoirs et espaces publics ? »

La politique publique en matière de vie associative

Camille Choplin

Adjointe au maire chargée de la vie associative

Le service vie associative est structuré en cinq pôles :

- Administratif ;
- Animation du territoire ;
- Réservation des salles et espaces associatifs ;
- Exploitation ;
- Stratégie patrimoniale de la donnée.

Sur le quartier Bastide, 660 associations sont actives. 12 espaces font l'objet d'une mutualisation ou d'un partage entre associations. 81 structures ont bénéficié des 6 salles mises à disposition en 2023 (Maison Cantonale, plusieurs salles polyvalentes dans les écoles dont Marie de Gournay).

Le service vie associative accompagne l'émergence de nouvelles associations, comme Brazza Vie et A Brazz'Ouverts sur le quartier de Brazza. Les actions du collectif MNE autour de la transition écologique ont été soutenues.

Concernant le potentiel foncier : une nouvelle structure d'animation à Brazza sera livrée en septembre 2024. Des opérations transitoires ont lieu : exemple sur le secteur

Benauges avec l'ancien collègue Jacques Ellul et d'autres sont à l'étude sur le secteur Garonne-Eiffel.

Mise en dialogue

« Je préside l'association Gymnastique volontaire. On nous a dit que nos créneaux allaient changer. Notre association risque de mourir car nos animatrices et nos adhérentes ne peuvent changer leurs horaires. J'espère que le service des sports étudiera notre demande. »

Camille Choplin fera part de cette problématique à l'adjoint aux sports.

« Je dirige SOS Quartiers, une nouvelle association à la Benauges. Nous avons de nombreux adhérents mais pas de lieu à disposition. »

Camille Choplin rappelle que la ville n'a pas obligation de loger toutes les associations : il s'agit d'une politique volontariste. Elle invite les dirigeants de l'association à remplir le dossier spécifique qui permettra de l'inscrire sur la liste d'attente. Les allocations de lieux sont ensuite décidées en comité de pilotage.

Pierre Hurmic signale que la structure Bien public, à proximité immédiate de la Benauges, pourra accueillir des structures qui œuvrent à l'éducation civique.

« Je viens de m'installer dans le quartier. Comment savoir quelles associations existent ? »

Camille Choplin indique qu'un annuaire en ligne géolocalisé est disponible à l'adresse suivante : associations.bordeaux.fr.

« Je fais partie du collectif de la Souricière. Nous n'avons pas vu le maire de Bordeaux depuis des mois. Il ne s'est pas positionné sur l'anomalie des cascades de Garonne. »

Pierre Hurmic affirme que l'intervenant se rend à tous les conseils de quartier pour intervenir dans une atmosphère polémique et déplacée. Il l'invite à échanger avec lui à la fin de la réunion.

« Je préside l'association A Brazz'Ouverts. Je remercie Madame Lecerf Meunier pour son aide. Néanmoins, lorsque la mairie accorde une aide, les fonds n'arrivent que six mois plus tard. Il faut peut-être travailler sur les délais de paiement ».

Camille Choplin annonce que cette question évoluera rapidement.

« Je suis la trésorière du jardin partagé Le Tilleul Mayaudon, seul jardin partagé à payer un loyer. Cette situation est compliquée et inégalitaire ».

Camille Choplin invite la trésorière à échanger avec une personne du service vie associative présente à la réunion.

Eve Demange indique prendre en charge l'interface entre l'association et les services.

« Nous avons la chance d'avoir l'association des Girondins à la Bastide qui s'occupe bien de nos enfants. Néanmoins, pour l'accueil du mercredi, c'est maintenant la foire d'empoigne car le quartier se développe. Que prévoyez-vous pour accompagner ces associations ? »

Cynthia Deville indique que la ville dépense 500 000 euros par an en subventions pour continuer d'accompagner l'accueil des enfants. Ces 500 000€/ an supplémentaires sont consacrés uniquement au développement de places : depuis 4 ans en moyenne +250 places les mercredis, +180 les vacances, +100 le soir)

En 2024, c'est 14,2 millions au BP pour continuer d'accompagner l'ensemble des places en péri et extrascolaire 3-17 ans.

. Des espaces périscolaires sont intégrés aux nouvelles écoles.

Concernant les locaux associatifs, Philippe Barre de Darwin évoque les possibilités pour les associations de partager des locaux au sein de leur écosystème.

Conclusion

Françoise Frémy

Maire-adjointe du quartier Bastide

François Frémy indique être à la disposition des habitants pour les recevoir sur rendez-vous. L'équipe de la mairie de quartier est disponible pour les aider à résoudre leurs problèmes.

Le mois de juin sera celui d'une ambiance festive au sein du quartier Bastide, avec de nombreux événements.

Des réunions d'aménagement auront lieu dans le cadre de la réfection des rues de Cénac, Cazenave et Hortense. Des travaux sont en cours et à prévoir dans le quartier, qu'il s'agisse du quai de Brazza, du quai des Queyries ou de l'aménagement du Parkway. Les réseaux seront modifiés au niveau du cours Le Rouzic et de la rue Feugas dans le cadre de l'aménagement en 2025 de la place Calixte Camelle. Enfin, les réseaux et les aménagements de la rue Galin seront également concernés par des travaux, pour y inclure davantage de végétation et des pistes cyclables sécurisées.

Annexe

1 - Limitation des dépôts et des déchets sauvages

A) *Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux pourraient-elles vous aider ?*

Communication :

- Faire une campagne de communication à grande échelle pour promouvoir le numéro d'appel des encombrants et sa facilité d'utilisation.
- Proposer aux habitants une liste de numéros de téléphone pour contacter les services dédiées (à afficher dans les résidences, les lieux de passage, etc.).
- Améliorer la communication pour les encombrants, diffuser plus largement l'information.
- Prévoir une affichette indiquant le lieu adapté le plus proche de dépôt à la suite d'un dépôt sauvage.
- Communiquer et faire connaître le service Allo Proximité.
- Avoir un service compétent Allo Proximité et connaître les nouveaux quartiers.
 - Pour limiter les encombrants : communiquer plus sur le service Allo Proximité : tractage, panneaux sur lieux privilégiés.
- Plus de communication autour des dispositifs existants (ex : Allo proximité)
- "Panneau allo proximité" aux abords des lieux de collecte (relais, point de collecte, etc.) et communication ++++ sur le service allo proximité
- QR code partout dans la ville dans des endroits connus pour être des spots de dépôts sauvages : quand on les flashe, cela renvoie un message aux services pour venir enlever rapidement des déchets + affiche avec les numéros utiles

Sensibilisation :

- Démarcher les établissements scolaires et associations sportives pour sensibiliser les usagers.
- Sensibiliser les commerçants
- Sensibiliser les enfants, les jeunes, les citoyens de demain

Déchets / déchèterie :

- Revalorisation des déchets/ressources/espaces de recyclage mieux organisés
 - Tenir compte du contexte vélo... moins de voitures... Comment faire quand on a beaucoup de cartons pour la déchetterie ?
- Plus de fréquence des passages de collecte face à l'augmentation des populations.
- Mise en place de solutions transitoires le temps de la rétrocession à la ville (espace privé/public).
- Adapter le nombre et la localisation des déchèteries au nombre d'habitants du quartier qui va doubler à la Bastide dans son ensemble.

Poubelles/collecte :

- Installation de **poubelles** et conteneurs le long du parc des berges pour limiter les dépôts d'ordures sauvages liés aux campements et squats (quid de leurs déjections ?).
 - Plus de poubelles, en augmenter le nombre, notamment du côté des points de tri.
 - Des bacs supplémentaires ou plus de lieux de dépose
- Inciter les syndicats et les promoteurs
- Lors des livraisons d'immeubles, demander à avoir des bennes à disposition (ex : QPV à la Benauge)
 - Un point de collecte mensuel ?

Verbalisation :

- Verbaliser les contrevenants
- Verbaliser les infractions

B) *Comment souhaiteriez-vous contribuer en tant que citoyen ?*

- Instaurer un système de "troc" ou de "dons" entre citoyens pour éviter les dépôts sauvages et favoriser l'aide entre citoyens

2 - Accompagner la propreté autour des lieux festifs

A) Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux pourraient-elles vous aider ?

Sensibilisation :

-Que les restaurateurs sensibilisent leur clientèle au respect des lieux et au jet de leurs déchets dans les poubelles.

Poubelles/conteneurs/collecte :

- Mise en place de poubelles plus grandes en plus grande quantité.
- Containers volumineux - comportement citoyen
- Ajouter des containers en supplément (éphémères) lors d'évènements festifs.
- Plus de poubelles dont celles pour les déchets alimentaires.
- Améliorer les points de collecte lors des événements.
- Améliorer la logistique de gestion des déchets liés aux festivals et Open air
- Passer dans toutes les rues même la rue des Queyries.
- Mairie : Mise à disposition de poubelles (+ important)
- Des bacs supplémentaires ou plus de lieux de dépose
- Multiplier les poubelles de rue lors des évènements festifs (ex : vendredi de Calixte, repas de quartier), livraison de bennes de tri
- Recup verre manquants (ex : place Calixte, quais)
- Augmenter le nombre de poubelles
- Manque de poubelles, conteneurs, toilettes
- Mettre des poubelles près des lieux de vente
- Adapter/renforcer les périodes de ramassage durant les évènements

-Système de **consigne**

Vigilance/sensibilisation :

- Plus de vigilance "propreté" et de sécurisation du parc aux Angéliques (bris de verre, canettes, etc.)
- Sensibilisation des établissements de vie nocturne et les clients
- Sensibilisation sur les lieux (pancartes, personnes, etc.), signalétique (ex quai tables)
- Campagne de sensibilisation
- Captain' déchets : avec un chasuble incite ses camarades à gérer les déchets du groupe.
- Plus de poubelles mobiles sur les quais.

B) Comment souhaiteriez-vous contribuer en tant que citoyen ?

Citoyen : appeler la Mairie lorsque l'on constate trop de déchets.

3 - Éviter tous les petits déchets du quotidien et les déjections canines dans les rues et sur les trottoirs

A) Comment Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux pourraient-elles vous aider ?

Poubelles/conteneurs :

- Augmenter le nombre de poubelles de rues
- Ajouter des poubelles dans les rues.
- Prévoir des locaux poubelles pour tous les commerces et les restaurants.
- Augmenter le nombre de poubelles publiques (rive droite, avenue Thiers)
- Petits déchets au quotidien : installation de poubelles (+++) surtout dans les endroits où les gens se rencontrent (stade, école), travail de sensibilisation à faire par les clubs, brigade incivilité

Brigade incivilités

-Panneaux dissuasifs avec amende de 135 €.

- Création d'un fichier informatique des récidivistes (amende 1 000 €).
- Création d'une brigade de contrôle (personnel assermenté, garde champêtre sur Bastide)
- Brigade de surveillance avec amende pour déjection non ramassée et support pour poches de déjection.

Sensibilisation :

- Inciter les commerces de vente à emporter à mettre en place des solutions (consignes poubelles devant le magasin).
- Identifier les lieux où les personnes mangent et adapter le nombre et la localisation des poubelles.
- Sensibiliser les personnes (écoles, collèges, lycées)
- Sensibiliser les entreprises intervenant dans le quartier (BTP) à plus de propreté de leurs collaborateurs (beaucoup de déchets liés à leurs moments de restauration et de relâche).
- Proposer des aménagements ludiques pour faciliter le dépôt du petit déchet.
- Améliorer la signalétique (police, lieu d'affichage).

Nettoyage/désherbage :

- Nettoyer les trottoirs avec des répulsifs naturels pour éviter l'incitation des déjections canines.
- Désherber son trottoir.
- Nettoyage des rues après le passage des éboueurs.

Déjections canines :

- Déjections canines : installation de distributeurs de sacs dans un endroit stratégique (à côté poubelle), amende + brigade anti-incivilité (si supérieure à trois, stage de civisme), création d'un parc à chiens
- Création zone "crottes de chiens" dans un espace public
- Distribuer des poches pour les déjections canines
- Distributeur sacs déjections canines
- Distributeur de poches pour les déjections canines et les eco-mégots (poubelles cigarettes)
- Mise en place de boîtes avec mise à disposition de sacs de déjections canines.
- Plus de distributeurs de poches pour responsabiliser les citoyens.
- Installer des sanisettes pour les chiens (suggestion : au niveau des caniveaux)
- Réapprovisionner les distributeurs de poches pour les déjections de chiens.

4 - Idée-force

- Qu'est-ce qui est prévu pour dératiser les rues et espaces publics ?
- Animation et gestion de l'espace public
- Prévoir des locaux poubelles pour les commerçants de la place du Belvédère.
- Davantage de poubelles (amovibles ?) pour suivre les festivités et la météo (ex : pique-nique sur les quais). Plus de toilettes dans l'espace public et une a minima pour les parcs et squares.
- Propreté du parc des Berges - quai Deschamps.
- Affichage interdiction de camper sur le parc des Berges = espace public.
- Démarcher les établissements scolaires et associations sportives pour sensibiliser les usagers.
- Multiplier les points de ramassage des déjections canines et distributeurs de sacs.
- Sanisettes pour chiens
- Caméra de surveillance
- Introduire du ludique, voire de l'artistique dans la collecte de déchets (poubelles artistiques).
- Instaurer un système de troc/dons entre citoyens qui veulent se débarrasser des objets du quotidien (donc éviter les dépôts sauvages)
- système de ressourcerie
- Mise à disposition des contenants spécifiques (bennes, verre) lors d'évènements festifs (ex : vendredi de Calixte)

-Consigner les déchets : apporter ses déchets et obtenir une "récompense" au bout d'un certain nombre de dépôts, on obtient : ticket de transport, entrée à une manifestation organisée par Bordeaux